

DE LA NATURE DE LA VILLE

Christian Calenge

« Les hommes ne se contentent pas de vivre en société, ils produisent de la société pour vivre ; au cours de leur existence, ils inventent de nouvelles manières de penser et d'agir sur eux-mêmes comme sur la nature qui les entoure »

MAURICE GODELIER, *L'idéal et le matériel*, 1984

« Il existe sans doute une homologie entre ce que les hommes pensent de la nature et ce qu'ils pensent de la société ».

AUGUSTIN BERQUE, *Médiances*, 1990

S'il est une question qui devrait être au cœur de toute réflexion géographique, c'est bien celle de la relation écouménale¹, de cet art humain de l'habiter, qui définit pour une bonne part notre être-au-monde. Or de nos jours, en France comme dans bien d'autres territoires, habiter est devenu très majoritairement un art urbain, et c'est un lieu commun d'affirmer que c'est un art en crise. La recherche « urbaine » se préoccupe d'ailleurs beaucoup de cette crise. C'est dans les territoires péri-urbains, là où l'urbanisation tend à se dissoudre aux champs, et où l'urbanité semble évanescence, qu'elle peut tenter de discerner à travers les projets d'aménagement les différentes figures de la pensée urbaine, au moment où elles se dessinent dans les documents et les dossiers, quand les élus et les différents acteurs du territoire, politiques ou « techniques », cherchent à construire une ville, là où la campagne est encore fortement signifiée. La transition se fait essentiellement par la construction de résidences, par la conquête des campagnes par le pavillon et le lotissement, par l'arrivée de populations qui n'ont pas une idée suffisamment positive et affirmée de la ville pour y résider, mais qui par ailleurs ne sont en rien rurales, si ce n'est par le choix d'un décor, d'un cadre de vie, dont le moindre signe fait sens, pour peu qu'il puisse véhiculer une certaine idée de la ruralité, souvent nostalgique. Il se crée alors très vite une discordance entre d'une part les formes produites, celles de l'habitat pavillonnaire et de toutes les commodités plus ou moins « urbaines » que la population requiert de nos jours, et d'autre part la représentation des lieux, fortement sursignifiée par les mythologies de la campagne, et/ou de la nature. Au cours d'un travail de longue haleine portant sur les formes de renouvellement de la ville, plus particulièrement sur le péri-urbain tourangeau, il est apparu avec beaucoup de clarté que le travail des urbanistes à propos du Schéma Directeur

met en avant très notablement le paysagement de l'agglomération ; plus particulièrement c'est partout où la ville se construit et se reconstruit, que les lieux se verdissent ainsi. Des parcs de haute technologie aux parcs d'activités paysagers, des ronds-points fleuris aux arbres plantés avant les maisons, la mise au vert devient le lieu commun du discours sur la ville. « La verdure vient architecturer la ville, dessiner ses limites externes et ses fonctions internes, segmenter les rôles, exhausser la monumentalité ou masquer la "laideur". Bref ici le vert dessine la ville. »²

Pourtant, historiquement, la ville est le contraire d'un lieu commun, c'est-à-dire banal ; elle distingue et localise l'urbanité, et affranchit ceux qui peuvent ou doivent y résider. Ses habitants, dès lors, ont tendance à construire une identité liée étroitement à un univers mythique, sinon utopique, qui leur soit propre, porté par l'ensemble des représentations et des imaginaires, à commencer par ceux des groupes dominants. Il existe ainsi, pour chaque époque et chaque cité, des récits, souvent en concurrence, tout à la fois appropriés à chaque ville, et greffés sur une représentation plus globale de la Ville, et de l'urbanité, qui est ici tout autant la capacité à habiter en ville, que la capacité de la ville à créer un habitat particulier. Donc, non seulement la ville distingue, mais encore chaque ville se distingue. Ainsi demeurer en ville suppose de pouvoir penser un Autre de la Ville, et les autres villes éventuellement. Il y a une « légende dorée »³, tout autant de l'urbanité, de la civilité, sinon de la civilisation, que de chaque ville en particulier. La ville est le lieu d'une qualité, qualifiant les récits, les images, les discours incessamment reconstruits. Notre époque communicante y échappe moins que toute autre.

Bien évidemment la ville a de la même façon sa « légende noire » ; celle-ci est particulièrement développée de nos jours, à travers le thème de la « crise », de la ville en général et des « banlieues » en particulier. L'un des motifs majeurs de la rhétorique anti-urbaine est précisément celui de la ville dénaturée et dénaturante, sale, pol-

1. Par exemple, les réflexions d'Augustin Berque, « L'écoumène : mesure terrestre de l'Homme, mesure humaine de la Terre », *L'espace géographique*, pp. 299-305, n° 4, 1993. A. Berque a également publié fin 1996 *Être humains sur la terre*, Paris, Gallimard.

2. Citation de Michel Péraldi, « Les espaces verts et leurs mythes », in *Le Genre Humain*, n° 12, Caen, CNRS, 1985, pp. 203 à 216.

3. Michel Lussault, *Tours : images de la ville et politique urbaine*, Tours, Maison des Sciences de la Ville, 1993.



Arbres d'alignement et sols minéraux des anciennes places.

luante, lieu de perte de la naturalité du monde et des hommes, thème qui, s'il n'est guère nouveau, est institué en une véritable *doxa* culpabilisante, puisqu'aussi bien la très grande majorité des Français, et sans doute des Terriens, demeure en ville, plus ou moins. Mais ce thème est d'autant plus récurrent dans les discours, renforcés notablement du poids des images, qu'il établit la liaison avec la rhétorique écologiste, du moins dans sa version sociale et politique. Or l'écologisme se pose trop souvent comme exclusif de l'homme, sans parler de la confusion, par ailleurs signifiante, qu'il entretient entre Nature et Campagne, rencontrant en cela un discours de plus en plus commun, et particulièrement au sein des populations péri-urbaines. Il a donc bien du mal à assumer l'héritage urbain, et à penser la ville autrement que sur le thème du mal nécessaire, qu'il convient si possible de corriger, sinon de purger, au plus vite.

La ville d'aujourd'hui verdoie

C'est dans ce contexte qu'est apparu le discours sur la ville durable, la ville verte, tout à la fois inscrit dans la lignée de l'hygiénisme du XIXe siècle – et même un peu avant... –, et novateur, ne serait-ce que par l'ampleur prise par le verdissement des plans proposés par les urba-

nistes et à l'occasion décidés par les autorités. C'est ainsi que s'est développée toute une prégnance, dans les milieux professionnels et politiques de la ville, d'une rhétorique du « dispositif écologique urbain » qui se traduit dans pratiquement toutes les actions, notamment celles liées au renouvellement des POS et des Schémas Directeurs. Des expressions telles que « trame verte, coulées vertes, préverdissement » tendent à surdéterminer les documents et les discours sur la ville, et les cartes ont depuis quelque temps adopté comme teinte dominante ce vert ambiant. Cela dépasse pourtant le simple alibi, et tend à signifier un enthousiasme certain pour ce qui apparaît comme une nouvelle pierre philosophale de l'aménagement urbain, une thématique quasi consensuelle de justification des actions de renouvellement. Cela rejoint d'ailleurs une fort ancienne pratique de la métaphore organiciste pour dire la ville.⁴ Cette métaphore pose la

4. Christian Calenge, Michel Lussault, « Recoudre le tissu », in Christian Calenge, Michel Lussault, Bernard Pagand (dir.), *Les villes, les banlieues et leurs représentations*, Tours, Maison des Sciences de la Ville, à paraître début 1997. Voir également Catherine Baumont et Jean-Marie Huriot, « La ville et ses représentations formelles », in *Penser la ville, théories et modèles*, Pierre-Henri Derycke et alii, Paris, Anthropos/Économica, 1996. Charte de l'écologie urbaine du Grand Lyon, Plan d'action 1992/1995, Communauté Urbaine de Lyon, 1992.

ville comme un «tissu», soit au sens textile, soit au sens organique, et les textes des agences d'urbanisme, des aménageurs, des politiques de tous bords n'oublient jamais de jouer sur ce registre d'images, qui manifestement fait encore sens auprès des lecteurs potentiels.

En fait l'«environnement» est, dans ce contexte, le mot magique qui est censé autoriser à manipuler la forme urbaine pour soigner la société, malade de la mauvaise ville, mal bâtie, dénaturée. La meilleure démonstration de l'existence d'un objet sociétal que le discours qualifie comme «environnement» se trouve dans les contenus des chapitres «verts» des documents d'urbanisme, qui ras-



Coexistence des vieilles pierres et des immeubles nouveaux.

semblent *de facto* des actions, assez peu cohérentes par ailleurs, permettant de travailler le corps social urbain, à travers une rééducation quasi-éthique associée au remodelage des formes de la ville. La «Charte de l'écologie urbaine du Grand Lyon»⁵ énumère ainsi une série d'actions, dont la plupart étaient déjà exercées en d'autres termes, et auxquelles le label environnemental est supposé conférer une nouvelle qualité, tout en les reliant entre elles : «reconnaissance de la trame verte (posée donc comme préexistante ; mais bien entendu on n'avait pas su la voir), constituée des espaces non construits (le vide de la ville, la non-ville), naturels (il y aurait beaucoup à dire sur ce que notre société appelle, en France, la nature) et agricoles» (cette confusion entre nature et agriculture fait certainement violence aux générations de paysans qui ont arraché leur subsistance à cette nature en la vouant aux gémonies pour son ingratitude). Le texte passe ensuite directement «aux espaces de transition», l'objectif étant «de favoriser la fusion ville/campagne» (ce qui renforcerait donc l'indistinction) ; il se poursuit par le chapitre sur «l'identité communale» construite autour des «unités paysagères», ce qui suppose la construction de cette unité, si on veut échapper au déterminisme des lieux, construction bien évidemment toute culturelle, puis par un chapitre

sur «la protection du patrimoine naturel» (soulignons que la patrimonialisation de la nature est en soi un phénomène assez nouveau⁶). Ensuite, volet pédagogique et moral, le document se conclut par des «projets nature» pour «une renaturation de l'agglomération». Ceci n'est qu'un volet d'une politique qui inclut par ailleurs les économies d'énergie, les politiques de l'eau, la collecte des déchets, la mesure de la «qualité» de l'air et du bruit, la prévention des risques industriels, la réglementation des activités agricoles (nous retrouvons ici la confusion nature/agriculture) comprises dans le périmètre de la Communauté Urbaine, le développement «de la présence végétale et animale dans la ville». Sans entrer dans l'analyse, constatons que pour le moins le catalogue est quelque peu hétérogène, même s'il n'y a pas lieu de contester la nécessité de la plupart de ces programmes d'action. Encore faut-il souvent ajouter les politiques sur les paysages, le cadre de vie, les pratiques dites «de nature», voire les normes architecturales, etc. La liste s'allonge, au nom de l'environnement. Le concept fonctionne comme un attracteur étrange, pour puiser dans le vocabulaire des physiciens ; il agrège par sa polysémie des éléments jusqu'alors mal signifiés, délaissés par le discours sur la ville et l'urbanisme. Venu d'ailleurs, «étrange», il redessine les contours du champ urbain en requalifiant des espaces un peu obscurs.

Une telle analyse semble pouvoir être reprise, avec quelques nuances, pour le Schéma Directeur de l'Agglomération Tourangelle. Il y a eu manifestement contamination, pour rester dans la métaphore organiciste. L'un des auteurs du volet «vert» du Schéma lyonnais est d'ailleurs explicitement et longuement cité. Le principe de verdissement retenu à Tours est, comme à Rennes et dans bien d'autres cas, celui de la «trame verte», c'est à dire de la quasi création graphique d'un objet constitué de l'ensemble, jusqu'ici sans unité, a priori hétéroclite, de tout ce qui peut être requalifié de «vert», «naturel», «écologique», «environnemental», «paysager»... L'important est que l'ensemble fasse réseau, ou plus exactement tissu, ce que le vocable de «trame» traduit et trahit. Or cette trame a pour fonctions tout d'abord de dissimuler la ville, de la rendre invisible, et d'abord à elle-même, et ensuite de ressouder, de retisser les éléments épars et incohérents, préalablement dénoncés comme tels. On a ainsi une rhétorique bien balancée : 1. cela ne va pas, les formes de la ville sont désarticulées, délétères, voire mortifères ; 2. le remède consiste à réparer les tissus malades et à rendre le corps urbain à nouveau sain. 3. la ville retrouvera ainsi une santé, et renouera avec la région qui l'a vue naître, qui l'a engendrée, et lui fournit son identité. Citons le rapport du Groupe de Travail «Environnement» du Schéma Directeur

5. Voir par exemple Christian Calenge, «La nature de la cité», in *Eidos*, n° 1, 1995, Tours, Maison des Sciences de la Ville.

6. Notons que le «retour au naturel» ne peut être qu'un acte «d'hyperculture», comme l'exprime Jean Viard dans «Le tiers-espace, essai sur la nature», Paris, Méridiens/Klincksieck, 1990.

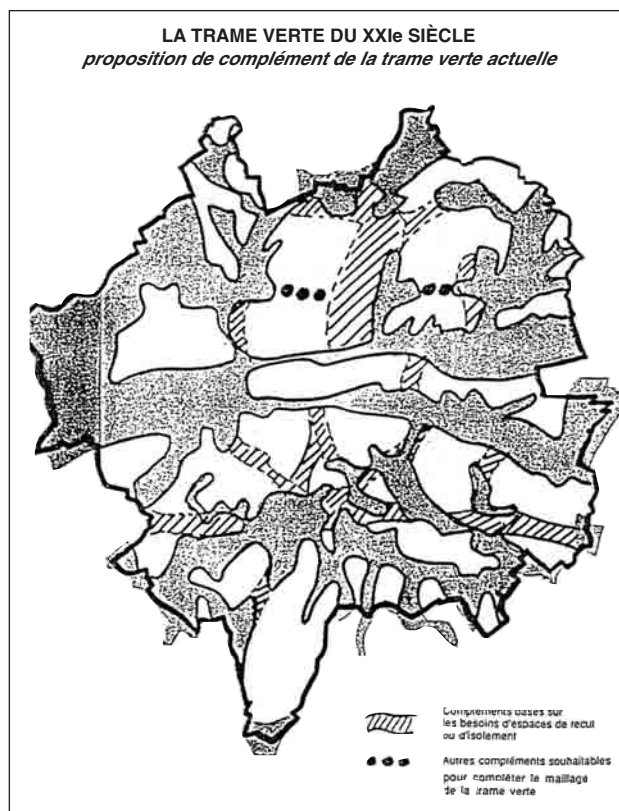
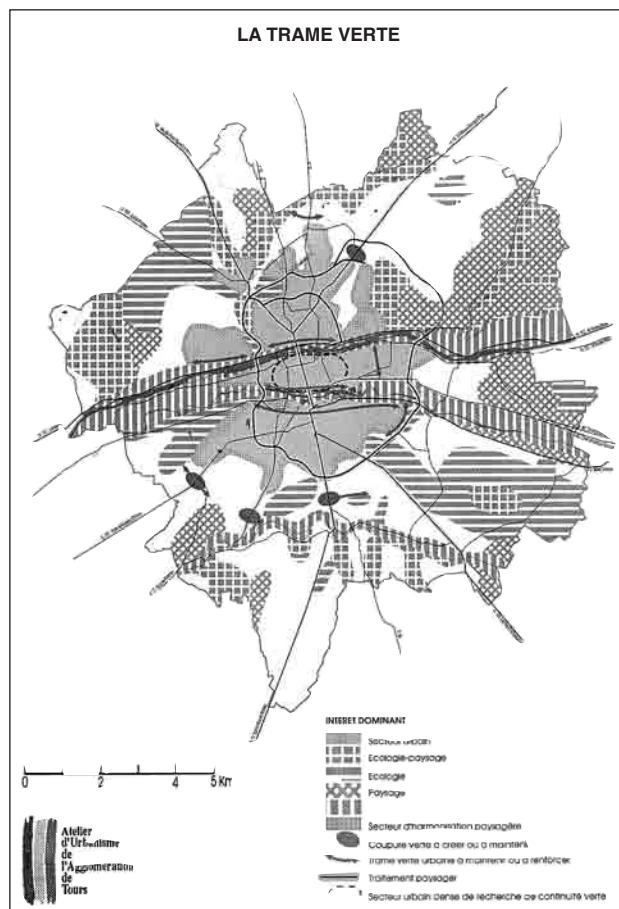
de Tours : «[...] les haies constitueront un fil directeur fort» (pas de tissu sans fil...); «[...] créer une zone verte masquant l'habitat», «[...] planter des écrans de verdure afin de minimiser l'étirement pavillonnaire», «[...] ne permettre que des opérations comportant des masques végétaux» (la ville impropre doit être cachée, quasi invisible, elle ne fait plus le bon sens); «Les plantations, au cœur de la ville, peuvent assurer le liant des tissus en mutation et personnaliser les pôles récents dont les volumes sont encore discontinus» (fonction régénératrice), «[...] le retour au "naturel"⁷⁷ pouvant s'opérer progressivement grâce à des plantations de plus en plus denses au fur et à mesure qu'on s'éloigne du centre ville» (notons ici l'opposition ville vs nature, relayant l'ancienne forme ville vs campagne). «Les franges urbaines pourraient faire l'objet d'un traitement à dominante végétale qui les intégrerait parfaitement aux paysages agraires environnants, grâce notamment à des masques de verdure...» (la ville se fond dans le rural, qui retrouve un statut dominant, ou plus exactement la distinction s'efface, ne doit plus être perçue); «Ces principes favorisent l'unité globale du tissu urbain.» Il s'agit bel et bien de «maintenir... un réseau continu (maillage) de coulées vertes qui contiennent l'extension de la ville à l'image d'une ceinture verte...». Ces citations sont longues, afin d'éviter le reproche de trop tronquer les phrases et le sens, ce que seule pourrait éviter une reproduction *in extenso*. Mais la fréquence et la redondance des formulations rendent incontestable l'expression de l'idée dominante. Pour compléter, les cartes, les documents visuels, affirment, avec encore bien plus d'autorité et de force que tous les textes, la volonté de retisser la ville, sur elle-même comme avec la campagne entourante, par un maillage, devant se resserrer avec le temps et la volonté des hommes.

La question posée avec acuité par tous ces textes ou documents, dont on peut aisément multiplier les exemples, est celle de l'émergence de ce que l'on pourrait appeler un discours sur le dispositif écologique urbain, que l'usage vernaculaire qualifie d'environnement. Loin d'être un cadre de vie, un milieu physique qui aurait à supporter les hommes, et à la limite se porterait mieux sans eux, l'environnement, si le mot peut encore servir, est par étymologie une appréhension subjective du monde, une représentation à fins de mise en ordre de l'hétérogénéité de ce qui nous entoure, une «civilisation» du désordre, en une tension allant du plus sauvage au plus urbain⁸, disons allant du lâcher de taureaux dans les rues, au jardin public, dont Pierre Sansot⁹, parmi

7. Citons à ce sujet des travaux de Daniel le Couédic, par exemple *La nature et la ville : entre pacification et résistance*, Actes des Huitièmes Entretiens Jacques Cartier, Colloque «Les sociétés urbaines en quête de nature», décembre 1995, à paraître.

8. Pierre Sansot, *Jardins publics*, Paris, Payot, 1993.

9. Citons également Augustin Berque, *Jardins et urbanité, regards croisés Europe-Asie*, Actes des Huitièmes Entretiens Jacques Cartier, Colloque «Les sociétés urbaines en quête de nature», Lyon, décembre 1995, à paraître.



d'autres¹⁰, a montré par ailleurs l'intense urbanité. Il s'agit donc de penser ce « dispositif écologique » dans la problématique actuelle de la ville, telle qu'elle se développe en sciences sociales, non sans contradictions, en prenant en compte ces représentations de la nature, du paysage et du « cadre de vie », pour en faire des outils de civilité, sinon de civilisation, et non de sauvagerie. Il y a là peut-être bien un aspect original de cette urbanité qui se cherche aujourd'hui, par-delà l'éclatement des formes de la ville ; car si la ville est partout, plus ou moins intensément, comment penser la Cité, comment se représenter l'Autre de cette ville, sans lequel elle ne peut être tout à fait elle-même ? Nous l'avons dit, cet Autre a longtemps été, et reste sans doute dans bien des pays, la campagne. Mais l'effacement sociologique évident de la différence entre rural et citadin prive cette opposition de pertinence, à tout le moins en France et dans les pays voisins. Beaucoup alors tentent de la reconstituer en substituant la Nature à la Campagne. Celle-ci devient nature, et les usages autres qu'agricoles s'y multiplient.

Le miroir patrimonial du politique

Plus précisément, la question de l'environnement urbain est celle de la construction et/ou de l'usage, par des acteurs à la légitimité inégale, d'un champ d'intervention, d'un espace de négociation, ou, pour reprendre le vocabulaire de la sociologie des acteurs, d'un construit d'*action collective*, exprimé essentiellement par le discours, entendu au sens extensif, discours qui vise à rendre visible et par là plus ou moins légitime une action, sachant que le simple fait de *dire* est déjà *faire* quelque chose, comme l'a montré notamment John Austin.¹¹ Nous sommes donc dans une problématique qui questionne le passage du lisible au visible, par des acteurs qui auraient intérêt, intérêt en grande partie construit et perçu par eux-mêmes, à énoncer une thématique de l'environnement, à bâtir un objet environnemental, afin de légitimer soit des positions acquises, soit des ambitions à caractère sociospatial, et donc peu ou prou politiques. Il y a là une claire surdétermination du discours environnemental, qui explique en partie son inflation. L'appropriation de la thématique est opérée par un grand nombre d'acteurs, que ce soit pour maintenir une légitimité ressentie comme menacée, pour en construire une là où bien d'autres thèmes du politique sont en panne, ou par conviction plus ou moins intériorisée. C'est un aspect fondamental de la politique territoriale de la ville, aujourd'hui souvent difficile à mettre en œuvre en France : le dispositif écologique urbain se présente comme un *récit de l'agir, une mise en intrigue*¹² d'éléments plus ou moins disparates, dont la composition à partir d'une sphère idéologique est supposée faire sens et justifier des positions d'acteurs, des postures, voire éventuellement des impostures. Le caractère hétéroclite des objets qualifiés comme environnementaux dans les politiques urbaines est d'ailleurs flagrant et donne vraiment l'impression d'un inventaire à la... Prévert. Il serait

sans doute difficile à bien des auteurs de ces catalogues de justifier le label environnemental de telle ou telle action.

Cela revient à dire que le flou sémantique même des mots « environnement » ou « écologie », urbaine ou pas, est nécessaire, ou du moins utile, car il autorise ce rassemblement au départ hétérogène tout en permettant aux différents acteurs de le signifier sinon à leur guise, du moins relativement librement, en grande partie en fonction de leurs propres convictions déjà établies. Il y a même une certaine surenchère à enjeu politique dans l'élargissement permanent de l'acception du concept. Ce concept, ou pseudo-concept, tend à construire un espace de négociation, ce que Michel Lussault appelle un « embrayeur d'action ».¹³ Il fonctionne au-delà de son rôle opératoire, et très notamment entre les milieux professionnels de l'aménagement du territoire et les instances politiques, comme un écran des fantasmes, des imaginaires, des idéologies, des représentations. Il est un peu, voire beaucoup, ce « miroir patrimonial » dont parle Françoise Choay¹⁴, pour nous conseiller de nous en dépendre sous peine de nous consumer, tel Narcisse, dans la contemplation sans critique de notre propre image. Ce n'est que par une mise à distance critique, notamment des documents d'urbanisme, mais aussi des discours, que nous pourrions scruter sans risque de simulacre le miroir que constitue la nature, ou du moins l'ensemble de ses représentations, afin d'y voir l'assemblage et le désassemblage des territoires urbains, structurés par le jeu des acteurs.

Dans un contexte d'action sur la ville qui a bien du mal à se définir, tant les contraintes de toutes sortes sont pesantes, l'imaginaire de la nature offre une occasion inespérée de renouvellement, que nous pouvons qualifier d'idéologique. Le discours environnemental vise à rétablir une *valeur*, par rapport à laquelle les différents acteurs vont pouvoir se déterminer, jouer de leurs compétences, de ce capital social et/ou spatial ainsi constitué. Il crée un nouvel espace politique, un lieu générant une forme plus ou moins inédite du capital spatial. On en arrive donc à un problème qui tend à devenir classique en géographie, du moins telle qu'elle s'est renouvelée depuis une vingtaine d'années : comment et pourquoi des acteurs construisent et utilisent-ils un discours, ici environnemental, et agissent-ils en conformité plus ou moins visible avec ce discours ? Derrière cette question particulière pointe celle, plus générale, de la valeur de l'espace, qui sous-tend toute la relation écouménale, l'habiter de l'homme sur terre.

10. John Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970 pour la version française.

11. Nous empruntons bien sûr ces conceptions à Paul Ricœur, *Temps et récit*, 3 tomes, Paris, Seuil, 1983.

12. Michel Lussault, « L'objet environnemental dans l'action territoriale », *Montagnes Méditerranéennes*, n° 1, *Les conflits environnementaux*, 1995.

13. Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992.

14. Jean-Paul Guérin, Hervé Gumuchian, *Les représentations en actes*, Colloque de Lescheraines, Grenoble, Institut de Géographie Alpine, 1985.



Le désurbanisme du péri-urbain vert.

Cette relation passe par la construction subjective et sociale de l'espace. Chacun en effet établit un « schéma plus ou moins pertinent du réel », pour reprendre une définition de la représentation formulée par Jean-Paul Guérin¹⁵, disons pour être peut-être plus géographe, de la situation sociospatiale dans laquelle il se représente son insertion. Denis Retaille rappelle dans un article récent¹⁶ cette pensée d'Albert Einstein : « L'homme cherche à se former, de quelque manière adéquate, une image du monde simple et claire, et à triompher ainsi du vécu, en s'efforçant de le remplacer par cette image ». Si « l'image... simple et claire » relève sans doute de l'utopie, l'action politique consiste bien en grande partie à « triompher du vécu ». C'est même en cela qu'elle prend une dimension politique. Bien entendu il n'est pas nécessaire de penser l'acteur, plus ou moins impliqué dans la construction urbaine, comme pleinement conscient ou rationnel ; les sociologues nous apprennent même que c'est plutôt la multirationalité et la relativité des objectifs visés, quand il y a des objectifs visés intentionnellement, qui fondent les choix des acteurs. Il est même assez clair que bien des éléments des discours constituent des justifications a posteriori, des reconstructions de l'agir à des fins plus ou moins avouées de légitimation. C'est ce qu'autorise, entre autres, un « embrayeur d'action ». Il n'y a pas de raisons de penser que les « producteurs » de la ville fassent autrement. Certains constituent pour eux-mêmes, à fins de communication notamment, mais pas seulement, ce que Paul Ricœur¹⁷ appelle un « méta-récit », largement métaphorique, puisque la métaphore est pour cet auteur, et nous ne pouvons que souscrire à son analyse, le moyen de résoudre l'hétérogène, de subsumer en

cohérence des éléments disparates, pour en faire un récit, qui en l'occurrence passe très souvent par l'image, et dont la vertu d'action est d'autant plus forte que la pensée urbaine est plutôt en panne, à tel point que l'on peut affirmer que la crise de la ville est d'abord la crise de la représentation de la ville, sinon de la pensée urbaine. Nous pouvons ici constater que la thématique environnementale permet de rajeunir, de renouveler la vieille métaphore organiciste, et donc laisser croire que l'action environnementale aura des effets homologues. Pour reprendre l'une des distinctions opérées par John Austin, ces récits sont non seulement des constats, chargés en tant que

tels de produire un état *dicible* des faits, et d'établir donc l'autorité de leur auteur (ou diffuseur), ce qui est déjà action et légitimation, mais encore des formes d'action par elles-mêmes, notamment par la vertu particulière de l'imagerie, bien analysée par exemple dans les ouvrages de Régis Debray¹⁸, et pour ce qui est du fait urbain, par Michel Lussault¹⁹, à propos du cas de Tours.

Bien entendu les différents acteurs usent d'autant plus volontiers de l'aspect nouveau de la métaphore que leur légitimité à énoncer et à agir apparaît moins affirmée ; c'est là une façon de se construire une autorité, une compétence, ne serait-ce que scientifique. On voit bien d'ailleurs l'usage abusif et souvent perverti fait du langage, de la forme scientifique en la matière ; citons, pour corroborer ce propos, Dominique Bourg²⁰ : « Sur le

15. Denis Retaille, « Rendre le monde intelligible », *L'Information Géographique*, pages 30 à 39, n° 1, vol.60, 1996.

16. Paul Ricœur, *op. cit.*

17. Régis Debray, *Vie et mort de l'image*, Paris, Gallimard, 1992. Citons pour mémoire : « Tout se passe comme si force nous était de combler les déficits de nature, in situ, avec une surnature, et in visu. »

18. Michel Lussault, « La ville clarifiée, de quelques usages carto- et iconographiques en œuvre dans le projet urbain », in L. Cambrezy et R. de Maximy (dir.), *Représenter ou convaincre. Des usages de la cartographie.*, Paris, Orstom/Karthala, 1996. Il y a toute une thématique à développer à partir de cette question du rôle de l'image dans le fait urbain.

19. Dominique Bourg, (direction), *Les sentiments de la nature*, Paris, La Découverte, 1993.

20. Bernard Debarbieux, « Du haut-lieu en général et du Mont Blanc en particulier », pp. 5-13, *L'espace géographique*, n° 1, 1993, et également : « Le lieu, fragment et symbole du territoire », *Espaces et sociétés*, pp. 13-36, n° 82/83, 1996 ; il faut aussi citer André Micoud et alii, *Des hauts lieux : la construction sociale de l'exemplarité*, Paris, CNRS, 1991.

plan épistémologique, l'écologie peut représenter l'intrusion du scientisme dans les sciences sociales». Il s'agit là d'une possibilité, et il existe bien entendu des scientifiques réellement compétents dans les processus actoriels. Notons cependant que les scientifiques spécialisés en écologie ont un discours général beaucoup plus prudent que celui des autres acteurs. Cette autorité se veut également normative, et il n'est guère besoin d'insister sur le caractère moralisateur et l'éthique souvent autoritaire de certains discours écologistes. La métaphore « naturelle » est utilisée à des degrés divers, avec plus ou moins de compétence et d'ironie. Elle est d'abord légitimante des « hauts lieux », tels que Bernard Debarbieux²¹ par exemple a pu les définir, comme lieux de forte qualification emblématique de tout un territoire ; ou bien encore des paysages archétypes, telle la silhouette du village français, ou la vue de la montagne.



La modernité insolente et obsolète des abords du fleuve.

Ces archétypes structurent eux aussi fortement les imaginaires et on les retrouve sous de nombreuses variantes dans les projets des promoteurs immobiliers par exemple, comme simulacre qui ne se dissimule même pas toujours.

Toute analyse de la question doit donc faire la part de ces structures imaginaires qui, rendues visibles, concrètes, seront à même de satisfaire cette quête de « sens environnemental » que l'on constate dans une large fraction de la population, et en tout cas de plus en plus chez les producteurs de la ville. Ainsi Michel Conan écrit en 1991²² : « La nature a cessé d'être un horizon pour devenir une collection d'objets ou de situations appartenant à la réalité urbaine ou prenant tout au moins une place dans l'ordre des conflits qu'elle suscite. Son unité mythique s'est peu à peu dissoute dans la prolifération et la diversité des simulacres auxquels elle donnait lieu un peu partout dans le monde autour des villes... ».

Le retour à la ville

La « qualité » de nature est donc conférée par un discours, acte de culture, discours qui rend habitable ce qui n'est pas perçu jusque là comme tel. Le logos précède l'*oïkos*²³. C'est pourquoi sans doute, souvent, les principaux acteurs de l'espace urbain, gens civils, par définition sinon par ironie, ont du mal à accepter un discours purement « naturaliste » sur la ville – leur cité –, et supportent mal la peur, sinon la haine, de la ville sous-jacente aux discours et aux comportements de tonalité trop naturalisante. Ils y greffent d'autres concepts, d'autres récits, qui leurs sont plus familiers ; on s'aperçoit notamment que les politiques d'environnement incluent largement, quand elles ne s'y résument pas, un large volet patrimonial, ce qui nous ramène entre autres aux travaux de Françoise Choay²⁴. Cela revient à historiciser la nature, à la rendre signifiante, à lui conférer donc une valeur. Souvent de telles politiques sont qualifiées de paysagères, et le « paysage », concept largement aussi flou et bien plus « culturel » encore que celui d'environnement, autorise des méta-récits jugés plus pertinents, plus efficaces, et par là même plus capables d'embrayer des actions, et donc plus légitimants. En ce sens il faut prendre en considération les propositions d'Augustin Berque²⁵ sur le « paysagement », capable selon lui de contribuer à une nouvelle urbanité, qui serait non plus seulement de l'ordre du vécu élémentaire dans un décor urbain, mais un dépassement des oppositions actuelles dans la définition d'une relation, qu'il qualifie de « médiance », entre l'homme et ce qui n'est pas lui.

Sans aller nécessairement jusque là, il ne fait pas de doute que la résolution de la crise d'identité urbaine, quelle que soit la part de fantasme qui participe à celle-ci, passe en grande partie par la prise en compte d'une autre forme de la Cité, et de la ville. C'est ce que Christian de Portzamparc appelle « la troisième ville »²⁶, avec une certaine emphase. Pour notre part nous constatons que la recomposition territoriale de l'espace urbain se fait en grande partie grâce au recours à l'imaginaire de la nature, ce qui n'est paradoxal qu'en apparence. La ville a besoin de marquer ses limites pour être autre chose qu'une forme

21. Michel Conan, « Les villes du temps perdu », *Le Débat*, n° 81, septembre/octobre 1994, pages 94 à 110.

22. Robert Harrison, *Forêts, essai sur l'imaginaire occidental*, Paris, Flammarion, 1992.

23. Françoise Choay, *op. cit.*

24. Beaucoup de textes d'Augustin Berque évoquent ce concept ; citons : *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Paris, Champ Vallon, 1995 ; ou encore : « De paysage en outre-pays », *Le Débat* n° 65, « Au-delà du paysage moderne », Paris, mai/août 1995.

25. Cité par Olivier Mongin, *Vers la troisième ville ?*, Paris, Hachette, 1995.

26. Expression qu'il a employée lors d'un colloque de l'Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain de Franche-Comté, en mars 1996, ayant pour thème Ville et cité : les pratiques d'éducation et les domaines de l'environnement urbain, et c'est dans la présentation des débats qu'il a également utilisé l'expression « dispositif écologique urbain ».

matérielle, comme on le constate dans les « cités » d'immeubles, dont le nom ne peut que révéler une ironie du désespoir, passé le temps de l'urgence, ou une référence purement idéelle, ce qui conduit droit au simulacre et au pastiche « post-moderne ». Cela passe par une réinvention, permanente depuis les origines de la cité, de « l'espace public », qui est à l'évidence ce qui caractérise le mieux la civilité urbaine. Il nous paraît en effet être ce lieu du lien social, qui est une forme de l'habiter ensemble, à la base des sociétés. En attendant il semble que la nature, sous les diverses formes d'imaginaire qu'elle suscite, joue le rôle un tant soit peu paradoxal d'idéologie de substitution. Le risque est grand de voir alors se diluer l'espace urbain jusqu'au point où, privé de toute densité, il n'autoriserait plus l'urbanité. D'un point de vue formel, les écologistes reconnaissent eux-mêmes par ailleurs qu'une ville très étalée, une ville-parc, aurait toutes les chances d'être plus « polluante » malgré les apparences qu'une cité plus dense et plus minérale. Ajoutons qu'elle perdrait probablement toute civilité : ce serait une des formes de « l'outre-ville », pour reprendre une belle expression de Roland Galli²⁷, pour désigner ces lieux de la ville où l'urbanité s'estompe. Le minéral nous paraît bien d'ailleurs être l'une des formes majeures du naturel, et la pierre n'est sans doute pas moins « écologique » que le végétal

ou l'animal. Cette dérive vers une ville-parc privée de tout espace public non marchand, ou peu s'en faut, caractérise surtout pour l'instant l'Amérique du Nord, où l'on ne peut plus guère circuler autrement que dans l'espace quasi privé de l'automobile. L'Europe n'est pas l'Amérique : la ville peut sans doute s'y reconstruire dans un parc, simulacre de la nature ; mais il y a fort à douter que ce soit alors une Cité. Il n'y a aucune nostalgie dans cette remarque.

Jacques Lévy a exprimé que « [...] si on a besoin de la ville, ce n'est pas pour l'opposer au rural, mais pour concevoir une autre option de l'aménagement du territoire ».²⁸ Loin donc tout à la fois de la « crise de la ville » comme de l'idéalisation de l'environnement, nous proposons avec Thierry Paquot²⁹ « [...] que l'urbain devienne notre environnement, notre nature », car on voit mal pourquoi et comment la nature pourrait devenir notre urbanité, sauf à oublier notre propre histoire.

Christian Calenge

27. Jacques Lévy, *L'espace légitime*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1995.

28. Thierry Paquot, *Vive la ville*, Paris, Arléa-Corlet, 1994.